**48ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**Iran**

Intervention du Luxembourg

Genève, le 24 janvier 2025

Monsieur le Président,

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation de l’Iran et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Dans un esprit de coopération constructive, le Luxembourg fait les sept recommandations suivantes :

1. Instituer un moratoire sur l’application de la peine de mort, en vue de son abolition définitive ;
2. Garantir le plein accès au pays pour les procédures spéciales ;
3. Appliquer pleinement les provisions du Pacte relatif aux droits civils et politiques et de la Convention sur les droits de l’enfant ;
4. Mettre fin au système institutionnalisé de discrimination et de ségrégation envers les femmes et les filles ;
5. Libérer sans tarder les personnes arrêtées pour avoir participé aux manifestations suivant la mort de Jina Mahsa Amini ;
6. Mettre fin aux persécutions des minorités religieuses et ethniques, notamment Baha’i, Kurdes, Ahwazi, Baloutches et Turkmènes ;
7. Abroger les lois criminalisant les relations homosexuelles et les identités transgenres.

Nous souhaitons plein succès à l’Iran dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

[177 mots – 1 minute et 5 secondes]